



Les Portes de l'Orne
Ouverture du Cap'Orne

Gestion des déchets
Du nouveau pour le tri !

Mobilités
Une liaison douce entre
Silvange et Amnéville

La CCPOM, un territoire en pleines transitions économiques, environnementales, énergétiques...

Afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets, le Conseil Communautaire a adopté, le 27 septembre 2022 le « Plan Climat Air Energie – PCAET » de la Communauté de Communes.

À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de nombreuses thématiques qui concernent une grande partie des compétences de la Communauté de Communes.

Il tente de répondre de façon concrète à des questions telles que :

- comment faire pour faciliter l'usage du vélo,
- comment faire pour améliorer le confort énergétique des habitants,
- comment faire pour restaurer la biodiversité,
- comment faire pour aménager durablement notre territoire,
- comment faire pour anticiper les effets du changement climatique...

Les élus et les services communautaires sont mobilisés pour mettre en œuvre tous les projets et toutes les actions qui doivent permettre de répondre à ces questions et agir ainsi en faveur de la transition écologique.

La CCPOM en pleine mutation économique

Il s'agit de tourner la page de la sidérurgie et d'anticiper les nouveaux défis économiques du 21^{ème} siècle liés à l'e-commerce avec l'implantation de pôles de messagerie urbaine (sur le site de l'ancienne usine d'agglomération de Rombas), d'une plateforme logistique (sur la zone Champelle à Sainte-Marie-aux-Chênes) et sur les futurs terrains des Portes de l'Orne Amont (entre Rombas et Amnéville). La création d'emplois est un des défis majeurs de la CCPOM (près de 600 emplois en perspective d'ici 2026).

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités, la CCPOM :

- joue un rôle précurseur dans le développement de la mobilité électrique et du covoiturage :

- en déployant un réseau de bornes de recharge électrique qui va offrir à tout habitant la possibilité de recharger son véhicule électrique sur l'ensemble du territoire.

- facilite l'usage du vélo :

- par l'aménagement de piste cyclables : certaines sont déjà une réalité (« Fil Bleu » / liaison Rombas-Amnéville-Gare d'Hagondange / liaison Marange-Silvange-Cité des Loisirs d'Amnéville). D'autres seront réalisées ultérieurement dans le cadre d'un schéma-directeur en cours d'élaboration.

• Par l'attribution d'aides incitatives pour l'acquisition d'un vélo
- développe en partenariat avec des partenaires privés (grandes surfaces commerciales), des emplacements destinés à favoriser le développement du covoiturage.

Dans le cadre de sa compétence « GEMAPI », la CCPOM contribue à la prévention du risque « inondation »

Dans ce domaine, la prévention est un axe essentiel pour protéger les populations et les biens.

Dans un contexte de changement climatique une politique volontariste est menée par la CCPOM en mobilisant tous les partenaires concernés.

La CCPOM s'est engagée en faveur de la réduction de la consommation énergétique, par des mesures :

- En direction des habitants tout d'abord,

- à travers les aides qu'elle accorde pour la rénovation énergétique de leurs logements (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, aide à l'isolation thermique des habitations),
- par la mise en œuvre, en partenariat avec l'ADEME et la Région Grand Est du « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » qui vise à aider nos concitoyens à se repérer et à se faire conseiller pour la rénovation énergétique, et ainsi savoir quels travaux effectuer pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage.

- En direction des communes, ensuite, par l'attribution de fonds de concours pour la rénovation thermique et pour la modernisation de l'éclairage public.

La CCPOM va, par ailleurs, contribuer au développement des énergies renouvelables

En élaborant un schéma directeur des énergies renouvelables qui va permettre de recenser toutes les potentialités du territoire dans ce domaine et inciter les investisseurs à développer des projets sur notre territoire...

La CCPOM est entrée dans la boucle de l'économie circulaire

Sortir d'une société du tout jetable pour tendre vers un quotidien plus sobre en limitant la consommation, l'usage du plastique, le gaspillage des ressources et la production des déchets : tels sont les fondements de l'économie circulaire.

En signant un Contrat d'Objectif Territorial ambitieux avec l'ADEME et la Région Grand Est, la CCPOM a fait le choix d'entrer dans un modèle vertueux dans lequel les industriels sont plus responsabilisés, les collectivités locales soulagées et les consommateurs mieux informés. L'économie circulaire est une véritable opportunité pour notre territoire : grâce au développement de la réparation (repair café) et du réemploi des produits (future recyclerie), elle permet la préservation et la création d'emplois locaux non délocalisables.

Il s'agit là d'une liste, non exhaustive, des actions que la CCPOM mène ou va mener en faveur de la transition. On pourrait y ajouter le Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration, le projet éventuel de création d'une cuisine centrale s'appuyant sur les circuits courts alimentaires, les aides qu'elle accorde pour la plantation d'arbres en ville, la requalification des friches industrielles...

La CCPOM s'est résolument engagée dans la transition écologique, énergétique, alimentaire... afin de préserver l'avenir de ses habitants.

Lionel FOURNIER

Président de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle



Crédit photo : Ville de Rombas

Sommaire

La petite enfance...	
Le RPAM change de nom !	3
Le multiaccueil de Rombas est sorti de terre !	3
Fête du RPE	3
Retour sur...	
Évènement « POM en Fête ! »	4
Application mobile Panneau Pocket	4
Nouvelle communication !	5
Environnement...	
Un diagnostic des arbres le long du Fil Bleu	6
LA CCPOM agit en faveur des forêts et du développement des arbres en ville	7
Alimentation...	
Projet alimentaire de la CCPOM : conclusions du diagnostic	8
Conseiller numérique	
Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services ?	9
Mobilités	
Les habitants de Marange-Silvange pourront bientôt rejoindre la Cité des Loisirs en vélo	10
Une aide à l'acquisition de vélos	10
La CCPOM déploie le Savoir Rouler à Vélo pour les enfants	10
Un schéma directeur des bornes de recharge pour véhicules électriques pour faire de la CCPOM un territoire propice à l'accueil de véhicules plus propres	11
La CCPOM partenaire du défi « J'y vais ! »	11
La CCPOM lauréate d'AVELO2	11
Après plusieurs années de travaux, le nouveau tronçon de la VR52 est entré en service	11
Déchets...	
Gestion des déchets	12
Aménagement	
La composition de nos poubelles : encore des efforts à faire !	13
L'Agrafe Paysagère des Portes de l'Orne, travaux bientôt achevés !	14
Le Cap'Orne, laboratoire d'idées sur le site des Portes de l'Orne, maintenant ouvert au public	16
Zoom sur... les communes	
Marange-Silvange — « La route des lanternes »	18
Rosselange — L'éclairage passe au vert	18
Rosselange — À vos agendas !	18
Sainte-Marie-Aux-Chênes — Retour sur le concert de Nouvel An	18
Zoom sur... une entreprise	
Une plateforme logistique à Sainte-Marie-aux-Chênes	19
Le coin des enfants	
La Communauté De Communes - Comment ça marche ?	21
Un peu d'histoire	
Pierrevillers - Le train de la mine siffla trois fois...	22

Contacts

Email : ccpom@ccpom.fr
Adresse : 1, rue Alexandrine - 57120 Rombas
Tél. 03 87 58 32 32

CCPOM' le Mag : 1, rue Alexandrine - 57120 Rombas
Directeur de la publication : Lionel FOURNIER
N° ISSN 1644-8974- Dépôt légal : 2^e trimestre 2023
Crédit photo CCPOM- Agence: SEVcommunication
Impression : Imprimerie L'Huillier
Tirage: 24000 exemplaires sur papier écologique Norme PEFC



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet : ccpom.fr

La petite enfance...

LE RPAM CHANGE DE NOM !

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE). Cette nouvelle appellation vise à une plus grande cohérence des missions de ce service qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels. Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement destiné à un public varié : futurs parents, parents employeurs, candidats à l'agrément, assistants maternels, gardes à domicile et partenaires.

LE MULTIACCUEIL DE ROMBAS EST SORTI DE TERRE !



Le nouveau multiaccueil de Rombas ouvrira ses portes aux familles à la rentrée d'août 2023.

En remplacement de l'actuel, il aura une capacité d'accueil de 30 enfants.

Les pré-inscriptions s'effectuent toujours sur le site dédié « La Maison Bleue »

<https://portailfamillelmb.hoptis.com/?cca=nc>

FÊTE DU RPE

La fête de Carnaval du RPE a eu lieu le mercredi 1^{er} mars à Montois-la-Montagne. Une centaine de participants, petits et grands, a profité de cet après-midi festif sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Au programme : jeux en bois, pêche aux canards, structure gonflable et tatouages pailletés. L'après-midi s'est conclue par un goûter où popcorn et barbe à papa ont ravis l'assemblée.



Retour sur...



ÉVÈNEMENT « POM EN FÊTE ! »

L'évènement « POM en fête ! » a eu lieu sur le site des Portes de l'Orne à Amnéville, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable et de la Mobilité.

Au programme de la journée : balade sur le Fil Bleu à la découverte des oiseaux, marché du terroir, formation à la trottinette électrique, découverte de différents types de vélo, atelier et jeux en bois, découverte de l'ancienne usine de Rombas par la réalité virtuelle, spectacles pour enfants avec le concert d'Echo Lali et la déambulation de la Pat' Patrouille, foodtrucks et buvette, sans oublier le spectacle live du « Happy Music Tour » en soirée.

Une ambiance conviviale qui a permis à plus de 1 500 personnes de profiter des animations et de redécouvrir le site des Portes de l'Orne, en cours de réhabilitation depuis plusieurs années. Ce fut également l'occasion pour eux de visiter le bâtiment « Le Cap'Orne », ouvert au public pour la première fois.



APPLICATION MOBILE PANNEAU POCKET

Lors du premier confinement, la CCPOM a décidé d'adhérer à l'application mobile Panneau Pocket afin d'informer et d'alerter les habitants en temps réel. Devant le succès rencontré par cette application, la communauté a décidé de la financer à l'ensemble des communes du territoire par le biais d'une formule dédiée. Cette nouvelle version permet également à la communauté de diffuser des panneaux sur les comptes des villes concernées par l'information. L'impact est donc plus large et l'information plus ciblée !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.
- 2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **CC du Pays Orne-Moselle** ou le code postal **57120** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !





NOUVELLE COMMUNICATION !

CHARTRE GRAPHIQUE

Après plus de 20 années d'existence, la Communauté de Communes a décidé de rajeunir son image ! Grâce au concours de l'agence *SEV Communication*, un nouveau logo et une nouvelle chartre graphique, plus modernes et moins institutionnels, ont été créés. Élus et partenaires de la CCPOM ont pu la découvrir récemment.

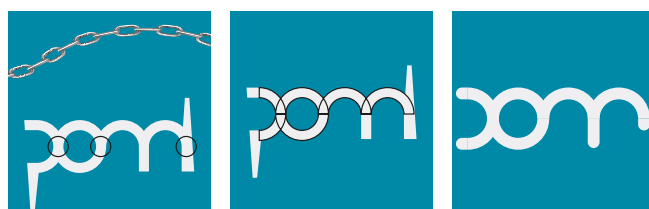
Fort d'un graphisme moderne tout en rondeur et d'une représentation forte, ce nouveau logo a rencontré un franc succès ! Il faudra cependant être patient avant que le logo ne soit visible sur tous les supports, cette étape étant prévue sur plusieurs mois pour des raisons budgétaires...

MAGAZINE CCPOM À LA UNE

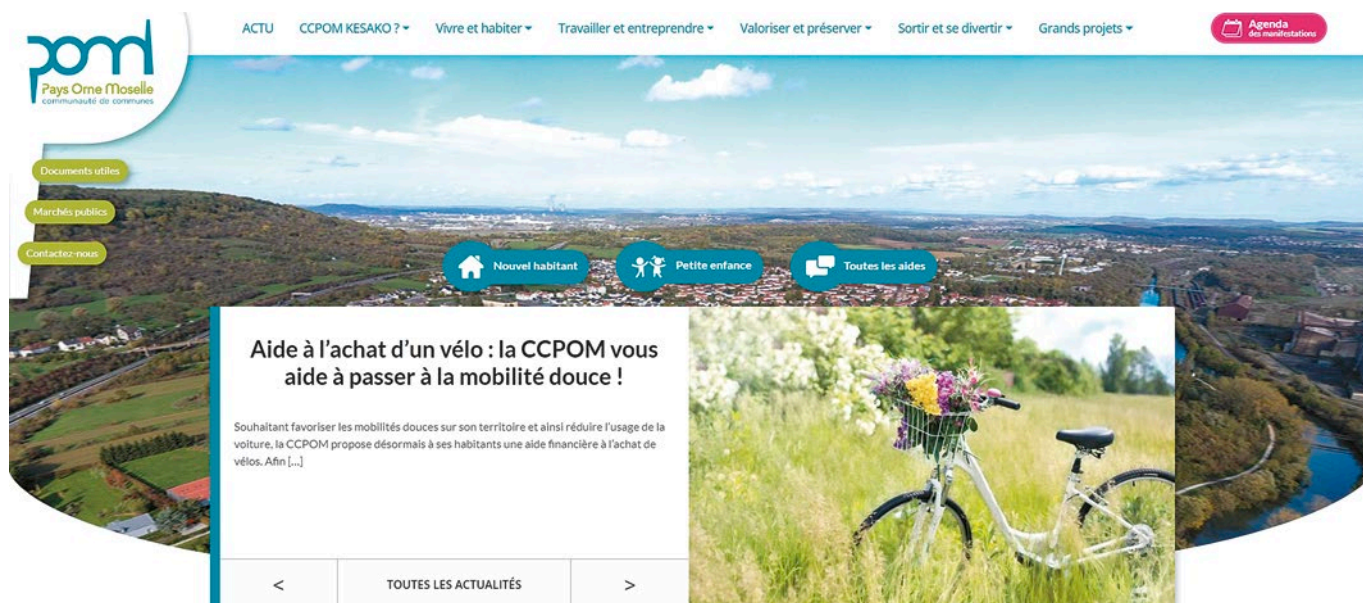
Le magazine communautaire a également fait peau neuve ! Plus aéré, plus moderne et avec des rubriques récurrentes, vous pourrez désormais y retrouver non seulement l'actualité de la CCPOM et de ses communes membres, mais également découvrir une entreprise, une association ou un artisan, apprendre l'histoire du territoire... Il y a même une page adaptée aux enfants !

SITE INTERNET

Une refonte complète du site internet de la CCPOM est en cours. Celui-ci sera prochainement opérationnel. Plus complet et plus accessible, il comportera à terme des vues des communes du territoire à 360° ! Vous pourrez y découvrir de nouvelles rubriques mais aussi un agenda communautaire regroupant toutes les manifestations et les événements organisés sur le territoire. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir des idées de sorties, toutes proches de chez vous !



- **L'HISTOIRE** (sidérurgie, aciéries, etc.) : les cheminées.
- **LES PONTS** (réels et ceux qui se font entre les personnes, les générations, etc.) qui traversent et relient le territoire par-dessus les cours d'eau.
- **LE MIROIR**, celui des reflets dans l'eau, des mines (au-dessus et au-dessous), de la représentation de la CC de ses populations, de ses communes, etc.
- **LE LIEN**, l'union : ce que la CC met en œuvre pour chacun et pour tous.
- **LA RIGUEUR**, la maîtrise : les aménagements et des politiques (formes géométriques construites).
- **LA DOUCEUR** (arrondis) : la qualité de vie.





UN DIAGNOSTIC DES ARBRES LE LONG DU FIL BLEU

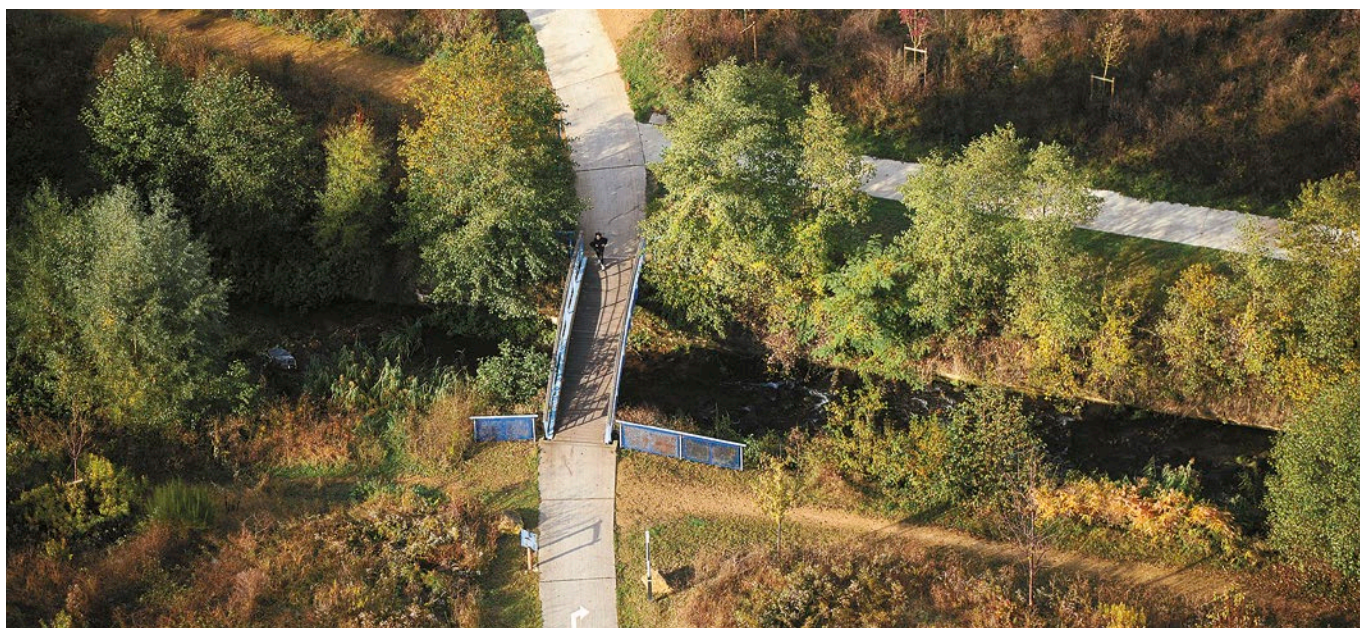
En 2022, la CCPOM a fait réaliser un diagnostic par l'ONF pour évaluer l'état de santé des arbres le long du Fil Bleu, entre Moyeuvre-Grande et Vitry-sur-Orne. Le site est très fréquenté par le public, il est donc essentiel de garantir la sécurité des promeneurs.

Seules les zones boisées les plus fréquentées ont été diagnostiquées, sans intervention sur les zones les plus en recul des chemins.

- Abattage pour les arbres malades, déjà morts ou en fort déclin.

Au total, 486 arbres ont été marqués pour abattage et 178 en vue de la réalisation d'une taille.

Afin de prendre en compte l'impact non négligeable de cette intervention sur la



LA MÉTHODE

Le diagnostic réalisé s'appuie sur un examen visuel de toutes les composantes de l'arbre, de la tête aux pieds. Les défauts



observés permettent de juger de l'état sanitaire de l'arbre et de ses points faibles. L'examen a porté sur 9000 m linéaires, sur 30 m de part et d'autre des chemins. Les arbres dont l'état est manifestement trop dégradé (arbre altéré par des champignons lignivores, fortement blessés, cassés, secs, fendus, encroués, déstabilisés, en proie à la maladie ou fortement dépérissant) ont été recensés.

LE RÉSULTAT DU DIAGNOSTIC

Tout au long du Fil Bleu, le boisement est de type spontané, composé principalement de robiniers, saules, érables planes et sycomores, trembles, peupliers, aulnes, quelques charmes, bouleaux et merisiers. À l'issue du diagnostic, les arbres ont été marqués en fonction de l'intervention à prévoir :

- Taille à prévoir, pour retrait du bois mort qui représente un risque en cas de chute ;

biodiversité, les travaux devront être réalisés en hiver 2022-2023, en période de repos végétatif et hors période de nidification des oiseaux. Le plus gros du bois devra être évacué et une partie sera broyée et étalée sur les bas-côtés pour fournir des abris à la faune. Cette intervention permet d'éclaircir ce linéaire boisé et de laisser prendre leur essor à de jeunes pousses.

UNE OPÉRATION COMPENSÉE

Pour compenser l'abattage de ces arbres vieillissants, abîmés ou malades, la CCPOM prévoit de planter 2 nouveaux arbres pour 1 arbre abattu. Des jeunes plants de petite taille seront plus enclins à s'adapter s'acclimater à un nouvel environnement. Et pour s'adapter aux changements climatiques, la CCPOM s'appuiera sur les conseils de l'ONF pour le choix d'essences adéquates adaptées.



LA CCPOM AGIT EN FAVEUR DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES ARBRES EN VILLE

LE REBOISEMENT DES FORÊTS COMMUNALES :

Ces dernières années, le réchauffement climatique a engendré de nombreux dégâts dans nos forêts. En effet, les conditions climatiques extrêmes que nous avons connues ont causé de multiples crises sanitaires en forêt. Elles ont notamment pris la forme d'une prolifération de parasites, d'insectes et de champignons et ont provoqué de sérieux dépérissements.

Ainsi, une pandémie de scolyte, liée à trois années de sécheresse consécutives, a atteint de façon significative les forêts communales sur le territoire de la CCPOM, et 43 hectares ont dû être déboisés pour endiguer les atteintes, et sont maintenant en attente de reboisement.

Dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la CCPOM consacre un axe sur la préservation et le partage de la ressource forestière. Le but étant de faire prendre conscience de toutes les richesses des forêts à la fois comme puits de carbone, poumon du territoire et comme ressource économique et énergétique.

Afin de renforcer sa capacité d'action sur le terrain et au plus près des habitants, la CCPOM soutient financièrement les communes qui engagent des actions ambitieuses portant sur le reboisement des forêts communales, en leur attribuant un fonds de concours.

LA LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR :

Toujours en application de son PCAET, la CCPOM a mis en place un fonds de concours à destination de ses communes membres pour inciter au développement des arbres et arbustes dans les villes et les villages.

Cette mesure a pour objectif, entre autres, de lutter contre les îlots de chaleur. Les îlots de chaleur urbains sont des élévations



localisées de températures, particulièrement la nuit, et sont souvent liés à l'occupation du sol. Certains types de matériaux et de sols tendent à accumuler fortement la chaleur et peuvent créer une élévation de la température.

Le développement des arbres en ville peut apparaître comme une solution à ces îlots de chaleur urbains, la végétation permet alors de rafraîchir l'air en raison notamment de l'ombre portée, de la photosynthèse (qui capte une partie des rayons de soleil) et de l'évapotranspiration (transpiration des plantes qui permet d'évaporer l'eau présente en profondeur dans le sol). De manière générale, plus le taux de végétalisation sera important, plus le rafraîchissement le sera.

La végétalisation des villes et villages permet également d'augmenter la captation carbone, d'adapter son territoire aux changements et de favoriser la biodiversité.





PROJET ALIMENTAIRE DE LA CCPOM : CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CCPOM est arrivé au terme de sa première phase, celle du diagnostic alimentaire et agricole du territoire, établie en concertation avec les acteurs locaux, les élus et les consommateurs.

Ainsi deux grands axes ont été identifiés et sont accompagnés d'objectifs :

AXE 1 COMMENT PALLIER AU MANQUE D'OFFRE DE PRODUITS LOCAUX ?

Objectifs :

- Améliorer l'offre en production locale sur le territoire de la CCPOM
- Aider l'installation d'agriculteurs orientés vers les circuits courts locaux
- Maintenir voire reconquérir le foncier agricole
- Augmenter la part de produits locaux dans la restauration scolaire

AXE 2 : COMMENT L'ALIMENTATION PEUT ÊTRE VECTEUR DE LIEN, D'INCLUSION ET DE SANTÉ ?

Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité pour tous à une offre alimentaire de qualité
- Créer du lien tout autour de l'alimentation
- Encourager les démarches citoyennes autour de l'alimentation
- Lutter contre le gaspillage alimentaire



Un Bureau d'Études a été recruté pour la réalisation de la 2^e phase de l'élaboration du PAT. Celle-ci aura pour but de mobiliser les acteurs, créer un plan d'action et mettre en place une évaluation continue de la démarche.



Conseiller numérique



QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES ?

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les habitants souhaitant devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien. Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques. Financés par l'État, les 4 000 conseillers numériques France Services sont répartis dans tous les départements français.



Depuis le mois de septembre, un conseiller numérique peut vous accompagner sur le territoire de la CCPOM :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e),
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien,
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Concrètement, le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

Il peut aussi aider l'utilisateur à :

- Échanger avec ses proches (messagerie électronique, réseaux sociaux, messagerie instantanée)
- Trouver un emploi ou une formation (plateformes de recherche d'emploi, réseaux sociaux professionnels, ressources en ligne, Pôle Emploi)
- Accompagner son enfant (suivi de la scolarité, sensibilisation aux usages numériques enfants et aux mécanismes excessifs ou addictifs)
- Comprendre ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME (Démarches administratives, référencement/promotion en ligne)

VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Présentation du dispositif : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/conseillers-numeriques-france-services-437>

Maîtriser le numérique un droit pour tous !

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.
- Apprendre les bases du traitement de texte.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter votre Conseiller Numérique France Services :

Communauté de Communes du Pays Orne Moselle C.C.P.O.M
M. AZIZ ZEROUALI
1 rue Alexandrine 57120 ROMBAS

✉ a.zerouali@ccpom.fr ☎ 06/56/83/49/21

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 13h30-17h

Financé par **LE GOUVERNEMENT** (Liberté, Égalité, Fraternité), **FRANCE RELANCE**, **Financé par l'Union européenne** (NextGenerationEU), and **CCPOM**.

Financé par



Mobilités



LES HABITANTS DE MARANGE-SILVANGE POURRONT BIENTÔT REJOINDRE LA CITÉ DES LOISIRS EN VÉLO

Aujourd'hui, accéder à la Cité des Loisirs avec son vélo reste compliqué pour les habitants de la commune de Marange-Silvange, du fait de l'absence d'aménagement dédié et de la présence de la 2x2 voies.

Dès le printemps, ce ne sera plus le cas.

En effet, la Communauté de Communes a engagé des travaux de construction d'une voie verte de 1,3 kilomètre au cœur du Bois de Coulange vers la Cité des Loisirs.

Ce nouvel aménagement contribue à développer la pratique des mobilités douces sur le territoire en permettant un accès plus facile aux sites de loisirs et de travail.

Il favorise également l'amélioration de la qualité de l'air sur cet espace touristique renommé.

Enfin, il entre dans la continuité des actions engagées pour développer la pratique cyclable sur le département de la Moselle ce qui lui permet de bénéficier d'un financement du Conseil Départemental dans le cadre de la mise en place de son schéma des mobilités alternatives.



UNE AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS

Depuis le mois de juillet, les habitants du territoire qui souhaitent acquérir un vélo peuvent déposer un dossier de demande d'aide auprès de la Communauté de Communes.

Tous les types de vélos sont subventionnés. Pour favoriser le réemploi, la CCPOM subventionne également les vélos d'occasion, sous conditions.

Cette prime est fixée à 20 % du montant TTC du vélo acquis plafonné à 150 € pour un vélo à assistance électrique et à 200 € pour un vélo sans assistance électrique.

Attention, cette aide est soumise à conditions de revenus.

Plus d'une cinquantaine de dossiers ont déjà été déposés. Plus de renseignements sur le site internet de la CCPOM et auprès du service mobilité.

LA CCPOM DÉPLOIE LE SAVOIR ROULER À VÉLO POUR LES ENFANTS

Ce programme piloté par le ministère des Sports a pour objectif principal de faire découvrir, expérimenter et apprendre le vélo aux enfants de 6 à 11 ans. Leur permettant d'acquérir avant l'entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en réelle



autonomie et en toute sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux du développement durable.

L'enseignement se compose de 3 modules :

- le bloc 1 : Savoir pédaler ;
- le bloc 2 : Savoir circuler ;
- le bloc 3 : Savoir rouler à vélo.

Depuis la rentrée, les élèves de 7 classes de CM2 ont pu être formés aux 2 premiers modules par l'association de prévention routière. Ils ont été acheminés en bus sur le site du Fond Saint-Martin où ils ont pu apprendre et s'exercer sur une piste d'éducation routière ainsi que sur une piste de maniabilité.

Le dernier enseignement sera réalisé en 2023 dans le cadre du P'tit tour organisé par l'USEP 57.

Cette action est soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.





UN SCHÉMA DIRECTEUR DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR FAIRE DE LA CCPOM UN TERRITOIRE PROPICE À L'ACCUEIL DE VÉHICULES PLUS PROPRES

La CCPOM s'est lancée dans l'élaboration d'un schéma directeur des bornes de recharge pour véhicules électriques. Après un diagnostic ayant permis d'identifier les atouts et faiblesses du territoire, un plan permettant de localiser les zones à équiper est en cours de rédaction.



LA CCPOM PARTENAIRE DU DÉFI « J'Y VAIS ! »

Le défi « J'y vais ! » s'est déroulé en mai 2022 sur la Région Grand-Est. La CCPOM a été pour la première année partenaire de ce défi.

Le Défi « J'y vais ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements, et ainsi, améliorer la qualité de l'air. Le Défi consiste à comptabiliser le nombre de participants, de jours participés et de kilomètres parcourus en mode alternatifs à la voiture en solo du domicile au lieu de travail / scolarité.

Le Défi « Au boulot, j'y vais autrement » à destination des entreprises, collectivités, associations... concerne tous les déplacements alternatifs à la voiture en solo (train, bus, covoiturage, marche, vélo, télétravail...). Le Défi « À l'école, j'y vais autrement » comptabilise les déplacements effectués par les écoliers et étudiants en modes actifs (vélo, marche, trottinette...).

Le défi a également une visée solidaire. En effet, les kilomètres



parcourus par l'ensemble des participants sont comptabilisés et convertis en dotation solidaire au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité, ou de la santé.

8 écoles ont participé à cette édition en parcourant via les modes doux environ 2 600 kilomètres. L'école maternelle République à Moyeuvre-Grande a enregistré le meilleur taux de participation et a pu recevoir un bon d'achat d'une valeur de 200 € pour l'acquisition d'équipements sportifs. Cette école est également classée 2ème des écoles ayant participé sur le département !

Le défi aura à nouveau lieu du 02 au 26 mai 2023.

La CCPOM compte sur la participation de tous !

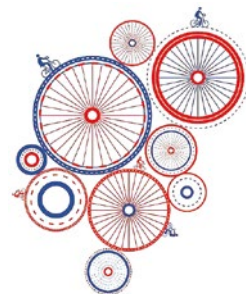
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

www.defi-jyvais.fr

LA CCPOM LAURÉATE D'AVELO2

Dans le cadre des actions vélos qu'elle souhaite entreprendre dans les 3 prochaines années, la Communauté de Communes est lauréate du programme Certificats d'économie d'énergie AVELO2 porté par l'ADEME.

Ce dispositif permet de soutenir les territoires dans la planification, l'expérimentation, l'évaluation et l'animation de politiques cyclables.



APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAUX, LE NOUVEAU TRONÇON DE LA VR52 EST ENTRÉ EN SERVICE

Démarrés en 2016, les travaux d'aménagement du tronçon de Voie Rapide 52 assurant la liaison entre le giratoire de Jailly et le giratoire de Rombas sont achevés.

Cette nouvelle voie permettra à terme de désenclaver les vallées de l'Orne et de la Fensch favorisant dès lors leur essor économique. Elle assure également une liaison directe entre les autoroutes A30 et A4 en évitant l'A31 saturée.

D'une longueur d'environ 3,8 kilomètres, le nouveau tronçon est marqué par la présence d'une tranchée couverte de 400m de long sous la commune de Marange-Silvange, permettant de réduire les nuisances occasionnées pour les riverains.

Cet aménagement est co-financé par l'Etat, le département de la Moselle et la région Grand Est pour un montant d'environ 86,5 millions d'euros.

Déchets...



GESTION DES DÉCHETS

DU NOUVEAU POUR LE TRI

- Le tri se simplifie

Bonne nouvelle : désormais, tous les emballages et tous les papiers se trient !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, en plus des bouteilles et flacons en plastiques, boîtes de conserve, cartonnettes et papiers, tous les emballages en plastique (films, pots de yaourt, sacs, barquettes, tubes...) et les petits métaux sont à déposer dans les contenants de tri.

PLUS DE SIMPLICITÉ DANS LES RÈGLES DE TRI, C'EST MOINS D'HÉSITATIONS !

TRIER SES EMBALLAGES :

LES BONNES RAISONS DE S'Y METTRE !

Le tri, un geste citoyen facile et simplifié :

Désormais, vous pouvez trier **tous vos emballages sans exception** : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.

Le geste de tri quotidien se trouve donc facilité, et c'est ainsi moins d'erreur de tri, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage.

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans les contenants à verre.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en plastique



Emballages en métal



LES BONS GESTES DE TRI

BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAYER, LES DÉPOSER NON-IMBRIQUÉS DANS LE MÊME SAC.

LES NOUVEAUX RÉFLEXES À ADOPTER :

- 1/ C'est un emballage ? Je le dépose dans le contenant de tri !
En laissant les bouchons en plastique sur les bouteilles, ils seront recyclés aussi.
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Je dépose mes emballages sans les imbriquer.
- 4/ Conteneur et bac : je dépose en vrac (sans sac).

Trions pour économiser des ressources naturelles :

Le plastique, le papier, le carton, le verre et l'acier sont des matériaux fabriqués à partir de ressources naturelles telles que le pétrole, le bois, le sable, le fer ou encore la bauxite... Quand vous triez vos emballages, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment !



Trions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution :

Le recyclage permet de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.

Trions pour économiser de l'énergie :

Recycler favorise d'importantes économies d'énergie: fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Trions pour créer de la valeur :

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau

(papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité. A contrario, une tonne d'emballages traitée avec les ordures ménagères représente un coût et une perte de recette pour la collectivité.

Plus de doutes : trier est un geste éco-vertueux, qui bénéficie à tous !

LE DEVENIR DES DÉCHETS TRIÉS

• Adieu caissettes, bonjour sacs transparents !

Pour recevoir ces nouveaux déchets à trier, les contenants de collecte sélective évoluent.

Plus pratiques, plus légers, les sacs de tri transparents font leur arrivée à la CCPOM et viennent remplacer les caissettes jaunes. Grâce à eux, c'est plus de recyclage, sans caissette sur les trottoirs après la collecte et sans envol.

LA COMPOSITION DE NOS POUBELLES : ENCORE DES EFFORTS À FAIRE !

En février dernier, la CCPOM a réalisé une caractérisation des ordures ménagères, c'est-à-dire une analyse fine du contenu de nos poubelles (sacs noirs uniquement).

Sur 269 kg produits par chaque habitant en 2022,

- près d'un tiers, soit environ 85 kg, sont des déchets organiques qui pourraient être compostés ;
- 75 kg sont des emballages recyclables qui pourraient être valorisés au lieu d'être incinérés (dont 18 kg des emballages qui font partie des nouvelles consignes de tri).

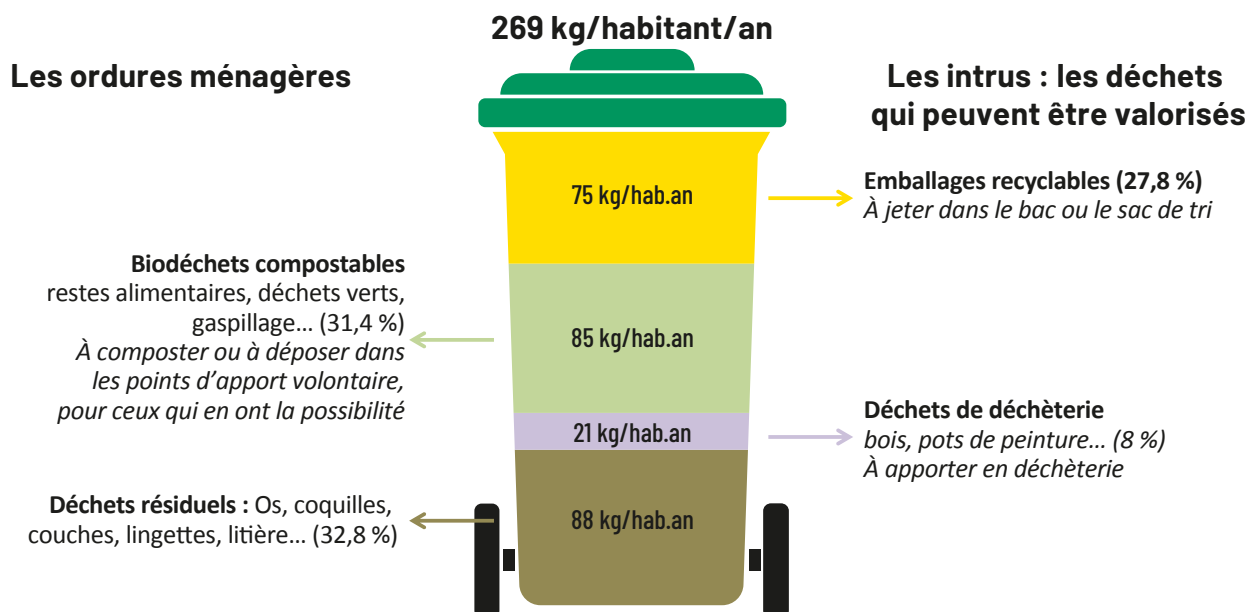
Triste constat également : la part du gaspillage alimentaire. 21 kg par habitant et par an de pain, yaourt à l'unité ou par lot,

fruits et légumes entiers, aliments encore sous emballages... finissent à la poubelle. Quel gâchis, surtout quand on pense à l'énergie et aux ressources nécessaires à leur production et à l'impact sur le budget des ménages.

Quelques gestes simples pour réduire efficacement nos déchets :

- vérifier les dates de péremption et accommoder les restes,
- faire du compostage dans son jardin,
- boire l'eau du robinet...

Retrouvez toutes les astuces pour moins jeter et des idées de recettes de cuisine anti-gaspi sur le site internet de la CCPOM, rubrique « Gérer ses déchets ».



Aménagement



L'AGRAFE PAYSAGÈRE DES PORTES DE L'ORNE, TRAVAUX BIENTÔT ACHEVÉS !

L'Agrafe paysagère constitue un élément structurant du site. Garantie de l'attractivité future et du renouvellement d'image de la vallée, elle dispose d'équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que d'espaces d'accueil pour le déroulement de manifestations événementielles.



Ces aménagements cheminent autour des installations emblématiques du patrimoine industriel du site (Atelier Locotracteur, Bâtiment Énergie, Magasin Général...).

Pour en faire un lieu de regroupement,

de vie, de culture et d'échange, différents aménagements sont mis en place :

- Des aménagements permettant d'accueillir des activités (esplanade, théâtre de plein air...).
- Des aménagements de loisirs : un

« Pumptrack », une aire de jeux pour enfant, une fontaine sèche.

- Des aménagements liés au développement durable (gestion des eaux pluviales, gestion des pollutions, plantations...).



AIRE DE JEUX

Un parc de jeux se situe au centre de l'agrafe paysagère, il est composé de plusieurs types de jeux tels que toboggan, structure d'équilibre, bascule...

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Mixte (SMEAPO) pour les travaux d'aménagement, en groupement avec l'EPFGE pour les travaux de dépollution et de pré-aménagement. La maîtrise d'œuvre retenue sur la base d'un concours est assurée par le groupement Villes & Paysages, Artelia, BKBS architectes.



PUMPTRACK DES PORTES DE L'ORNE, LE PREMIER AU PAYS ORNE MOSELLE

C'est un circuit extérieur de terrain fermé, qui se caractérise par des bosses consécutives et des virages relevés. Il est composé de plusieurs pistes de couleurs différentes, correspondant à un niveau de difficulté : piste verte pour les débutants, piste bleue pour les intermédiaires, piste rouge pour les confirmés, et la piste noire pour les experts. Le pumptrack des Portes de l'Orne est

destiné à la pratique sportive et de loisir pour les VTT, BMX, rollers, skateboards, trottinettes et draisiennes, cependant, les engins motorisés sont interdits.

Équipement intergénérationnel et partagé, les utilisateurs sont invités à adapter leur pratique aux autres usagers et à encourager les débutants.

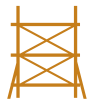
Cependant, cette pratique sportive comporte des risques de chute et de collision, il faut alors bien lire les règlements affichés sur le site avant de commencer.

Les dates d'ouverture de l'agrafe paysagère, du Pumptrack et de l'aire de jeux seront annoncées prochainement sur les réseaux sociaux des Portes de l'Orne et sur Panneau Pocket.

LE SYNDICAT MIXTE DES PORTES DE L'ORNE EST SUR PANNEAU POCKET

Téléchargez l'application Panneau Pocket et abonnez-vous au compte des Portes de l'Orne pour recevoir, en temps réel, les actualités et événements du site !



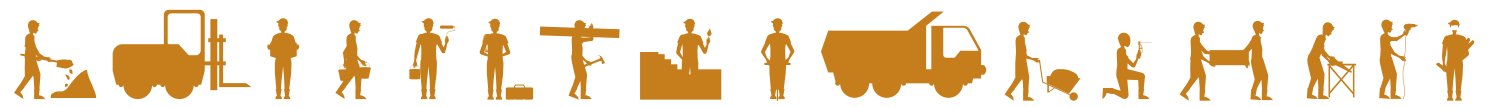


LE CAP'ORNE, LABORATOIRE D'IDÉES SUR LE SITE DES PORTES DE L'ORNE, MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC

Première réhabilitation engagée, le Cap'Orne, ancien bâtiment des syndicats, est maintenant ouvert au public. Il a vocation à devenir à la fois la vitrine du projet des Portes de l'Orne et le lieu d'expression des citoyens du territoire.

Tout en conservant ses caractéristiques architecturales, ce bâtiment est destiné à incarner une représentation « miniature » de tout ce qui composera le projet urbain des Portes de l'Orne, jusqu'à son achèvement.





SA PROGRAMMATION

Le Cap'Orne a notamment pour objectif, de devenir une maison d'expérimentation et de débats d'idées autour des pratiques écologiques et des attentes citoyennes pour des villes plus vertueuses et écologiques.

L'économie sociale et solidaire, les nouvelles formes de travail, l'accès au numérique, le bien-être, seront autant de thématiques abordées au Cap'Orne. Doté d'un espace de coworking, d'une salle de séminaire, d'un atelier, d'une cuisine, d'un Escape Game, d'une expérience de réalité virtuelle, d'un espace à la fois mémoriel de l'usine et vitrine du futur des Portes de l'Orne, le Cap'Orne fait figure innovante de Tiers-lieu.

Le grand public, les entreprises, les associations, les personnes éloignées de l'emploi, les seniors, les familles, les travailleurs nomades pourront se retrouver et échanger dans ce lieu de coopération.

Pour avoir plus d'informations sur les horaires, la programmation du Cap'Orne et la réservation des salles, RDV sur la page Facebook @Le Cap'Orne ou en envoyant un mail sur lecaporne@portes-de-lorne.fr



LE 24 SEPTEMBRE 2022... PREMIÈRE OUVERTURE DU CAP'ORNE AU PUBLIC

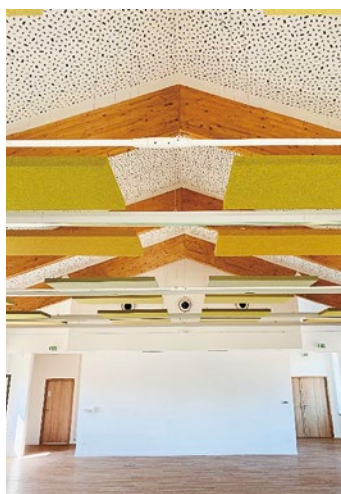
Les portes du Cap'Orne ont été ouvertes pour la première fois au public, le samedi 24 septembre, dans le cadre de l'évènement « POM en fête », organisé par la CCPOM sur le site des Portes de l'Orne.

Des centaines de personnes ont visité et découvert les différents espaces de ce tiers-lieu pour la première fois.

C'était également l'opportunité de tester l'expérience de réalité virtuelle « Immersion dans le monde de l'usine de Rombas », une expérience basée sur la sidérurgie et en particulier l'Usine de Rombas telle qu'elle pouvait exister dans les années 1970.



Les stands de réalité virtuelle installés le 24 septembre au Cap'Orne



L'Amphithéâtre



Espace lounge



Salle de séminaire



Espace de travail

*La Maîtrise d'ouvrage, assurée par le Syndicat Mixte des Portes de l'Orne et l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE), a confié cette mission au groupement de maîtrise d'œuvre TOPIC Architectes (67170 Brumath) / SBE Ingénierie (67160 Wantzenau) / EPC (67120 Altdorf) / MILOCHAU (67340 Sparsbach) / VENATHEC (54503 Vandœuvre-lès-Nancy) / IG Consultant (67230 Herbsheim).
Ce projet est soutenu par la Région et l'Etat dans le cadre du CPER (Contrat de Plan Etat Région 2015-2020).*

Zoom sur... les communes



MARANGE-SILVANGE « LA ROUTE DES LANTERNES »

Marange-Silvange s'est illuminée du 2 au 26 décembre 2022 ! Malgré le froid, plus de 17 000 personnes sont venues passer un moment féérique, pour le plaisir des petits et des grands.

Un nombre incalculable de sourires d'enfants et de moments de joie passés autour du sapin et de ses lanternes suspendues, en dégustant un verre de vin ou de chocolat chaud et une poignée de marrons offerts par la Ville.

« La route des lanternes », labellisée « Noëls de Moselle », compte sur son parcours plus d'une centaine de lanternes dont l'une à l'effigie de la Chapelle des Vignes.

Chaque week-end, les associations locales ont proposé une vente de produits gastronomiques à prix abordables. Les bénéfices seront reversés à une association caritative à destination des enfants.

Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition, qui promet déjà de nouvelles surprises !



ROSSELANGE L'ÉCLAIRAGE PASSE AU VERT

La ville de Rosselange poursuit en 2023 sa campagne d'économie d'énergie sur l'éclairage public par le remplacement de 117 luminaires sodium par la technologie LED et de 11 armoires de commande.



ROSSELANGE À VOS AGENDAS !

- Samedi 10 juin 2023 : « Festival ROCK'S'LANGE » Festival Rock en plein Air – 2^e édition
- Dimanche 10 septembre 2023 : Marche gourmande « La Rosselangeoise » - 3^e Édition



La Rosselangeoise - édition 2022

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES RETOUR SUR LE CONCERT DE NOUVEL AN

Le traditionnel concert de Nouvel An a été organisé par la commune le 22 janvier 2023 au gymnase Arago.

C'est le grand Orchestre symphonique et d'harmonie de Marly, sous la direction de Ferdinand Bistocchi, qui a joué des musiques classiques et contemporaines.

Ce concert était offert à la population, qui est venue nombreuse et ce, malgré la météo incertaine.

Le Maire a ouvert le concert en présentant ses vœux aux spectateurs.



Zoom sur... une entreprise

UNE PLATEFORME LOGISTIQUE À **SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES**

En ce début d'année, Lionel Fournier, Président de la CCPOM, en partenariat avec Moselle Attractivité, a signé un compromis en vue de la vente d'un terrain situé sur le Parc d'Activités Communautaire Champelle, avec la société belge « Weerts Group », spécialisée dans le transport de marchandises.



Cette parcelle de 11 Ha, devrait accueillir un bâtiment de plus de 46 000 m², et sera la première base logistique française du groupe qui prospère depuis 80 ans et 3 générations en Belgique. Doté de 65 quais de chargement et de 180 places de parking, son emplacement stratégique à proximité des autoroutes permettra à la société d'irriguer le Grand Est de la France.

À noter que le projet vise le classement « Excellent » à la certification environnementale Breeam. Pour cela, des panneaux solaires seront installés sur toute la toiture, les abords seront végétalisés et le bâtiment sera construit de sorte qu'un maximum de lumière naturelle puisse y entrer.

À terme, cette base logistique permettra la création de près de 200 emplois pérennes !



Le coin des enfants

PRÉVENTION
DES INONDATIONS

MOBILITÉS

CRÉATION ET GESTION
DES MAISONS DE
SERVICES AU PUBLIC

AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE

ACCUEIL DES GENS
DU VOYAGE

VOIRIES COMMUNAUTAIRES

LOGEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES COMPÉTENCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMENT ÇA MARCHE ?

Les communautés de communes, ce sont des communes proches qui se rassemblent pour mieux répondre aux besoins de leurs habitants. Ensemble, elles unissent leurs forces et leurs moyens pour réaliser des travaux et proposer des services.

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle

12 communes
53 000 habitants

ou « **CCPOM** »

La CCPOM a des « **compétences** », c'est-à-dire des domaines dans lesquels elle a le droit d'agir. Elle ne peut pas se mêler de tout ! Certains domaines sont réservés par exemple aux communes ou aux départements !

GESTION DES DÉCHETS

PETITE ENFANCE

**PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Conseil Communautaire

ÉLIT

Le Bureau Communautaire

Le Président

Le Conseil Communautaire : il est composé de 52 conseillers communautaires choisis par les habitants de chaque commune lors des élections municipales qui ont lieu tous les 6 ans. Ils votent le budget et prennent des décisions, appelées « délibérations », sur les sujets qui concernent le territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ÉLIT

Le Bureau Communautaire : il est composé de 12 membres : 1 Président et 11 Vice-Présidents, choisis parmi les conseillers communautaires. Chez nous, chaque membre représente une commune du territoire. Le Bureau Communautaire se réunit tous les mois pour prendre des décisions, sur certains sujets que le Conseil Communautaire lui a autorisés. C'est ce que l'on appelle la « délégation ».

ET

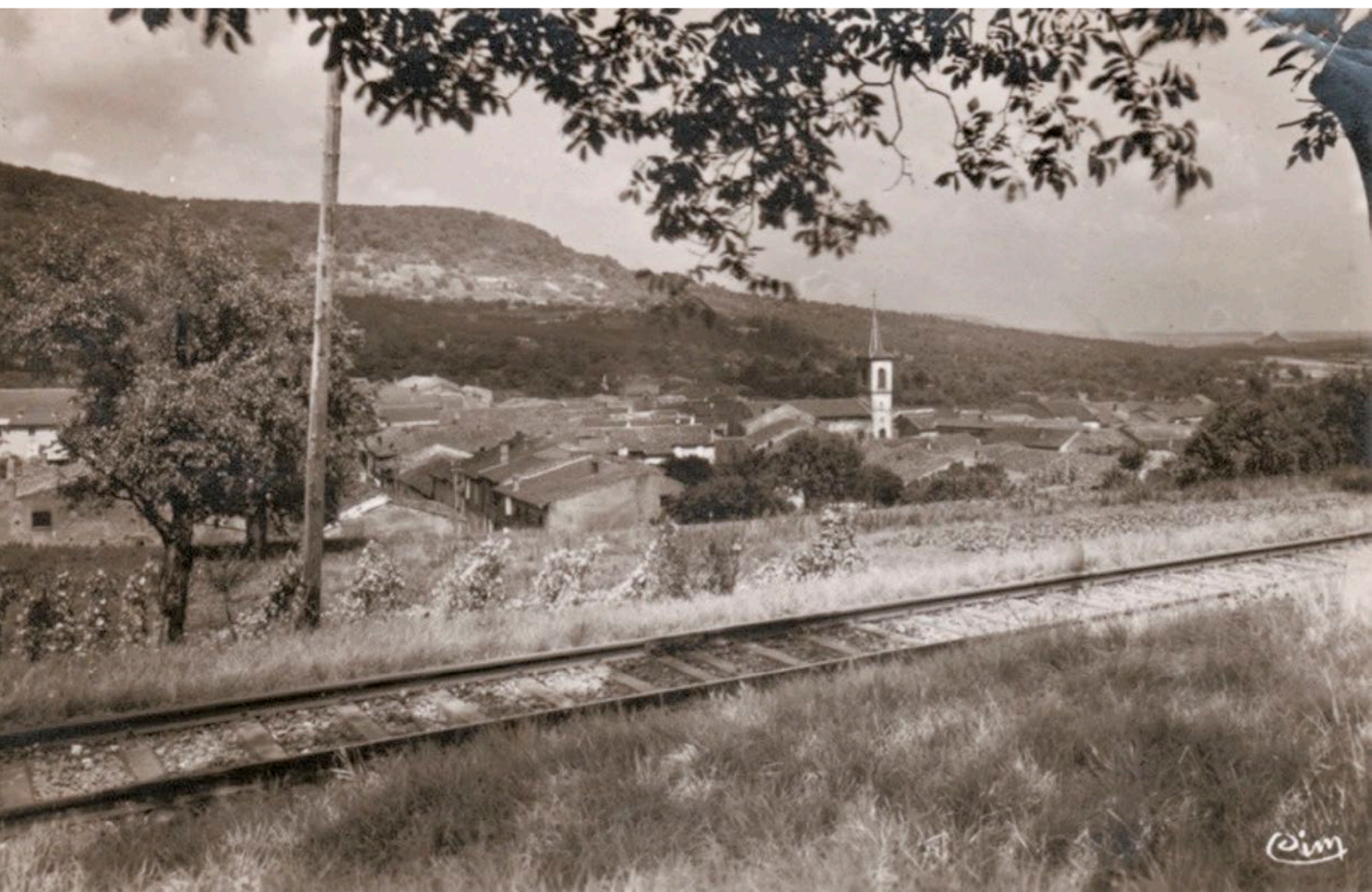
Le Président : il est le chef de l'administration. Il propose les orientations, il prépare et exécute les délibérations du Conseil Communautaire et les décisions du Bureau Communautaire.



PIERREVILLERS

LE TRAIN DE LA MINE SIFFLA TROIS FOIS...

D'une surface de 258 hectares, la concession minière de Pierrevillers fut accordée aux frères Gienanth, industriels allemands de Kaiserslautern en décembre 1873, au début de l'annexion de la Moselle à l'Allemagne après la défaite de la France dans la guerre de 1870.



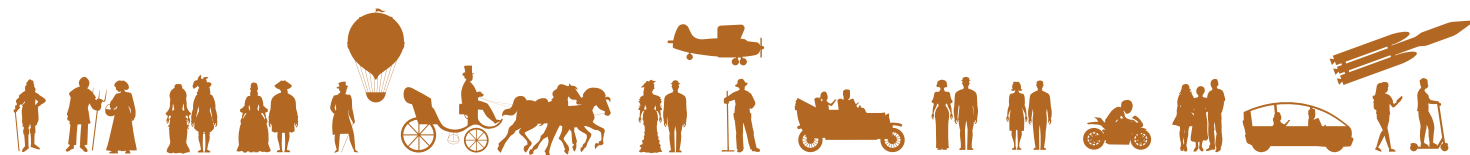
La voie ferrée de la mine

Trois sondages, deux sur Pierrevillers et le troisième sur Malancourt, leur avait permis de repérer un ban de minerai de fer de deux mètres d'épaisseur environ.

Après la création en 1898 de la Société Anonyme des Minières et Usines de Pierrevillers dont le siège

était à Bruxelles, la première galerie fut ouverte au mois de septembre 1899 à flanc de coteau, au-dessus du lavoir dit Fontaine du Pranche, sous le chemin de Roncourt. À la fin de l'année, la galerie atteignait plus de 400 mètres. Le minerai était remonté par des wagonnets tirés par des chevaux,

pour être acheminé vers l'Allemagne par chemin de fer, jusqu'à un terrain de 30 hectares acheté par les frères industriels en face de la gare d'Hagondange, sur lequel ils envisageaient d'installer une usine métallurgique. Pour ce transport, la société construisit un chemin de fer long de 8 kilo-



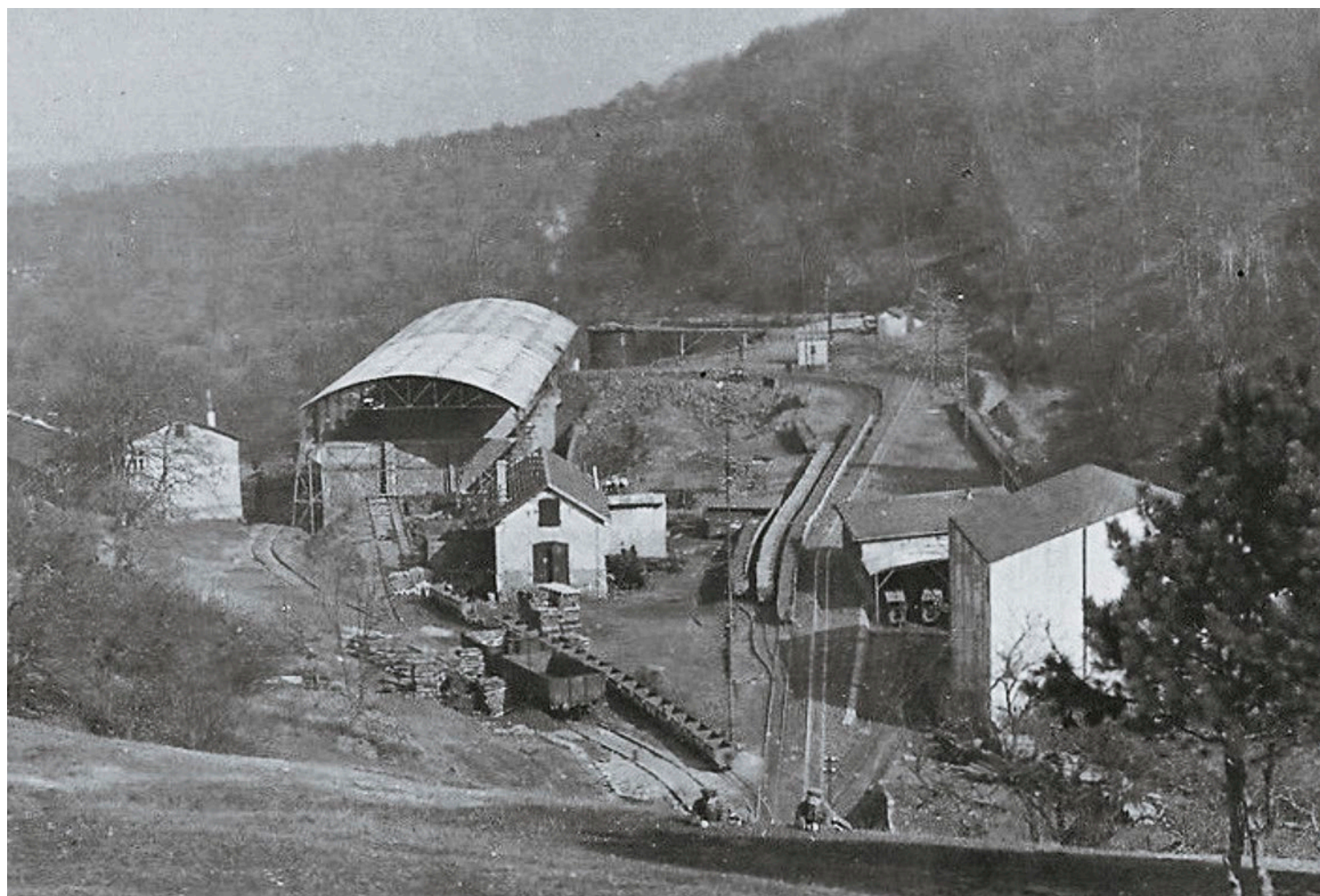
mètres, depuis la mine jusqu'au fameux dépôt. La voie surplombait le village. Un an plus tard, en raison d'une crise conjoncturelle, l'exploitation tourna au ralenti pour hélas cesser à la mi-juin 1901. D'un volume de 15 tonnes par jour, les dernières extractions furent stockées sur le carreau de la mine.

La société des frères Gienanth était au bord de la faillite. Leur projet d'usine s'évanouissait. Dans le même temps, le puissant industriel sidérurgiste de la Ruhr August Thyssen qui avait les mêmes ambitions mais qui disposait des moyens financiers appropriés, se constituait un important patrimoine minier sur les côtes de Moselle. Thyssen guettait sa proie. La galerie dépassait à ce moment les 600 mètres. La

Société des minières et usines de Pierrevillers fut mise en liquidation. En 1902, elle tomba dans l'escarcelle de Thyssen qui, en 1903, s'appropriait la mine Jacobus de Roncourt, dont le minerai de fer était plus riche. En 1909 fut mis en service le funiculaire qui, au travers du bois Namblot, transporta le minerai de Roncourt à la gare d'Hagondange, jusqu'à la construction par Thyssen de son usine sidérurgique, dont les deux premiers hauts fourneaux furent mis à feu à Hagondange en juillet 1912. Le terminus du transporteur aérien fut alors dévié vers l'usine.

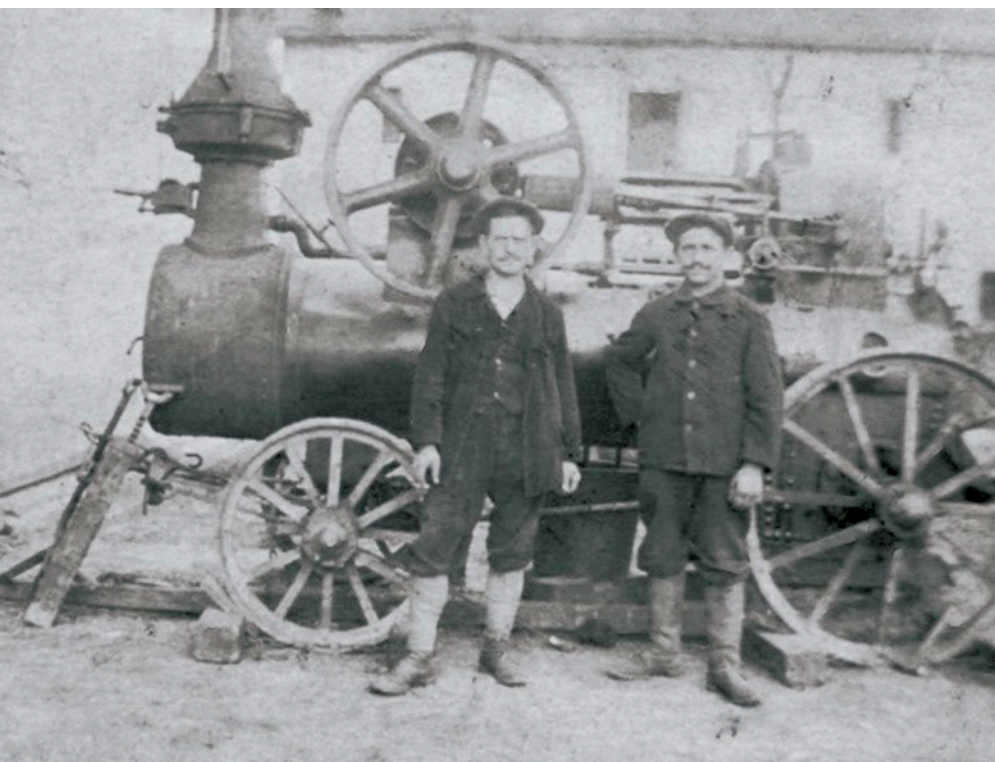
Pour construire son usine, Thyssen avait au préalable créé une cimenterie alimentée par un gisement de pierre calcaire découvert à Malancourt. Depuis la carrière, les pierres broyées

étaient transportées par wagonnets sous un tunnel qui conduisait à la mine, puis déversées dans des silos qui à leur tour se vidaient dans les wagons du train. À partir de 1910, les convois remorquèrent à la fois le minerai de fer et les pierres de Malancourt jusqu'à la cimenterie, puis à partir de 1912 de la chaux nécessaire à l'aciérie, fabriquée dans un four installé sur le carreau de mine. La concession de Pierrevillers cessa toute extraction minière en 1931. Seuls continuèrent les transports de calcaire et de chaux. La locomotive à vapeur était pilotée par un conducteur assisté d'un chauffeur chargé d'alimenter la chaudière en charbon et de deux serre-freins. Comme à l'usine, le service se faisait en continu, par tournées.



Le carreau de la mine de Pierrevillers

Un peu d'histoire



Les frères Isidore et Augustin Schmitt devant leur première locomotive (don de feu Madame Olga Schmitt-Baudisson à l'auteur)

Habitants du village, les frères Isidore et Augustin Schmitt étaient parmi les premiers convoyeurs, Isidore était conducteur, Augustin chauffeur.

Le convoi arrivé à hauteur du village au milieu d'une nuit, les deux frères aperçurent des flammes qui s'échappaient d'une toiture. Isidore arrêta aussitôt sa machine et actionna le sifflet à vapeur de la locomotive. Trois longs coups stridents, puis trois coups courts répétés comme des S.O.S. donnèrent bientôt l'alerte. Le feu s'était déclaré à l'angle de la rue du Presbytère et de la rue des Dames (actuelle rue Jeanne d'Arc) dans la maison de Nicolas Drouin. Des fagots déposés trop près de l'âtre où couvaient des braises s'enflammèrent. Rapidement arrivés sur place avec leur pompe à bras, les pompiers du village maîtrisèrent l'incendie. Le train reprit alors sa course vers Hagondange pour livrer son précieux chargement à la cimenterie.

Jean-Claude Jacoby, historien de Pierrevillers
Les illustrations sont de la collection de l'auteur



L'entrée de la mine comblée dans les années 1980